



Direction vie associative, culture, sports
et initiatives locales

Ecole Municipale de Musique et de Danse

Projet d'Établissement

2015 - 2020

Préambule

L'Ecole Municipale de Musique et de Danse (EMMD) a été créée en 1979 par l'Association Musicale Plérinaise. L'enseignement de la danse a débuté en 2005.

Depuis septembre 2007 l'école est municipale.

Ce projet d'établissement présente les objectifs spécifiques de l'école, déclinés du projet culturel municipal. Il est également conforme aux recommandations préconisées par la charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre du Ministère de la culture et des communications, et par le schéma départemental de l'enseignement de la musique et de la danse.

Sommaire

Introduction

Le contexte général et les objectifs du projet culturel de la ville

Les missions de l'EMMD

Les orientations pédagogiques de l'école

I. Etat des lieux

Les données concernant les usagers

 Evolutions des effectifs depuis la municipalisation de l'EMMD en 2007

 Provenance géographique des élèves

 Nombre de familles bénéficiant d'un abattement en fonction du quotient familial

Les données concernant les activités pédagogiques

 Nombre d'heures de cours hebdomadaires

 Répartition des effectifs de participations aux activités par âge et par type de pratique

 Répartition des effectifs par cycle selon le type de pratique

 Pourcentage des effectifs par discipline instrumentale

 Pourcentage des effectifs par discipline chorégraphique

II. L'école et ses partenariats

L'école

 Budget

 Personnel

 Locaux

 Matériel

 Outils de communication

Les partenariats

 Les associations

 Les établissements éducatifs

 Les établissements spécialisés

 Les partenaires institutionnels

 Les relations interservices

III. Les enjeux de l'enseignement et son organisation

L'enseignement et les enjeux

L'organisation des enseignements et de la pratique musicale

 Accueil jeunes publics

 Cours d'éveil

 Cours d'initiation

Enseignements spécifiques
Formation instrumentale
Formation chorégraphique

Accueil des pratiques des musiciens autonomes

IV. Les autres moyens d'action

Les rencontres pédagogiques et conférences

Les actions de diffusion et le rayonnement de l'EMMD

Les heures musicales « usagers »

Les heures musicales ou concerts avec public « extérieur »

La diffusion de la danse

Les interventions musicales en milieu scolaire et vers les publics spécifiques

Interventions scolaires

Activités éducatives non scolaires

Interventions vers des publics spécifiques

Introduction

Le contexte

Le projet d'établissement s'appuie sur le projet culturel de la Ville et tient compte :

Du contexte général :

- Le territoire, la diversité des publics, l'évolution de la population à l'horizon 2020.
- Les infrastructures du service culturel : les agents qui forment l'équipe, le centre culturel avec sa médiathèque et sa ludothèque.
- Les partenaires : associations liées aux arts chorégraphiques et musicaux, les institutions telles que le Conseil départemental et Saint-Brieuc agglomération, les relations interservices, les artistes.
- Et un contexte financier contraint.

Des objectifs définis par le projet culturel sont:

- Favoriser le local, la proximité et la co-construction,
- Proposer une culture sous toutes ses formes et sur l'ensemble du territoire,
- Permettre une mixité sociale et un accès à tous,
- Rendre le territoire attractif et promouvoir sa spécificité,
- S'inscrire dans les objectifs de l'agenda 21 communal.

Les missions de l'EMMD

- Proposer un service de découverte et d'enseignement musical et chorégraphique ouvert à tous les publics.
- Proposer un enseignement musical et chorégraphique qui permette l'accès à des formations supérieures pour les élèves en ayant les capacités.
- Faire découvrir des pratiques musicales et chorégraphiques diverses, et le patrimoine qui y est associé, aux usagers de l'EMMD ainsi qu'à toute la population en lien avec les structures culturelles, éducatives et sociales.
- Etre un lieu de ressource pour les pratiques amateurs collectives ou individuelles.

Les orientations pédagogiques de l'école

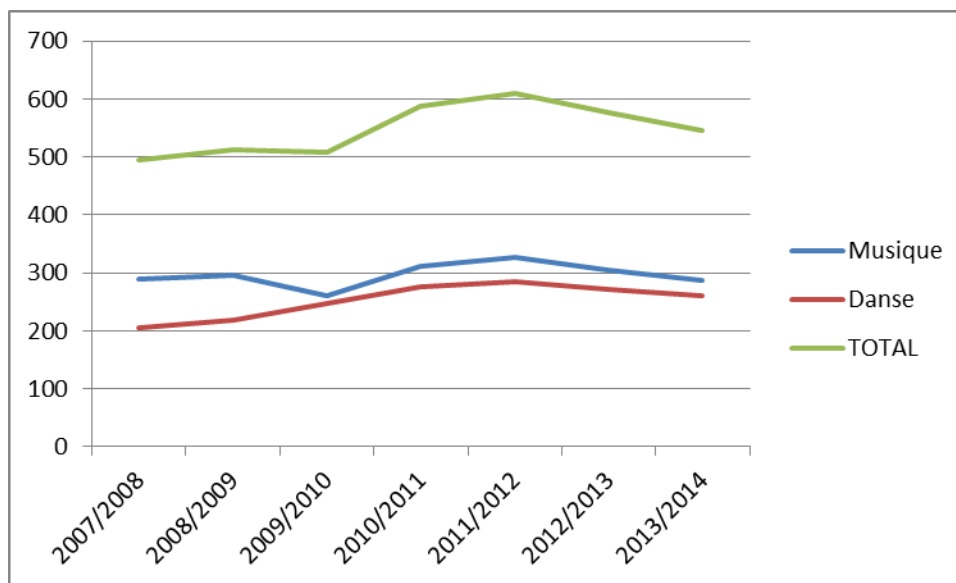
Les pratiques collectives font partie intégrante de l'enseignement et sont un moteur pour le fonctionnement de l'EMMD. Elles génèrent de nombreuses animations qui révèlent le dynamisme de l'école, en participant ainsi à la vie culturelle de la commune.

Les interventions musicales vers les établissements scolaires et les publics spécifiques (établissements spécialisés, EHPAD,...) sont particulièrement développées au sein de l'EMMD. Cela tient compte des nouvelles missions des écoles de musique et de danse d'une part, et du projet culturel de la ville d'autre part.

I. Etat des lieux

Les données concernant les usagers

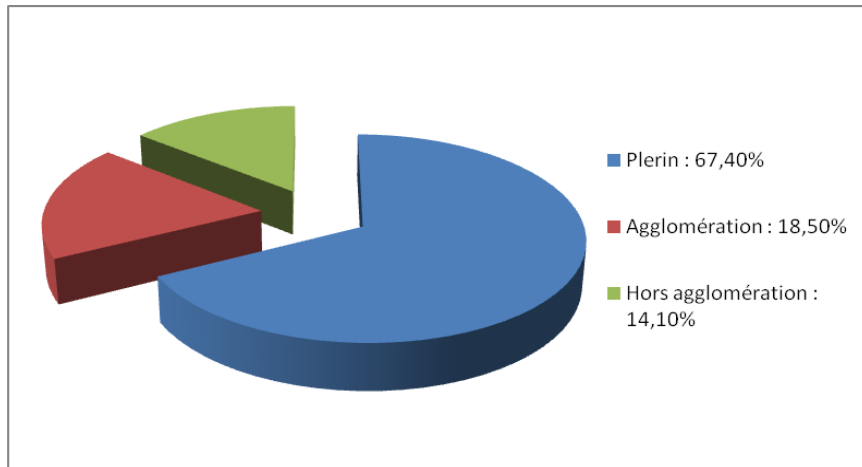
Evolutions des effectifs depuis la municipalisation de l'EMMD en 2007



En danse, l'inflexion de la courbe depuis la rentrée 2011-2012 est liée à la décision de limiter le nombre d'inscriptions de façon à avoir des effectifs correspondant aux moyens dont l'école dispose tant en volume horaire d'enseignement qu'en locaux.

En musique, le nombre d'inscriptions de nouveaux élèves reste relativement stable. L'érosion des effectifs vient du fait que les élèves font des cursus plus courts.

Provenance géographique des élèves

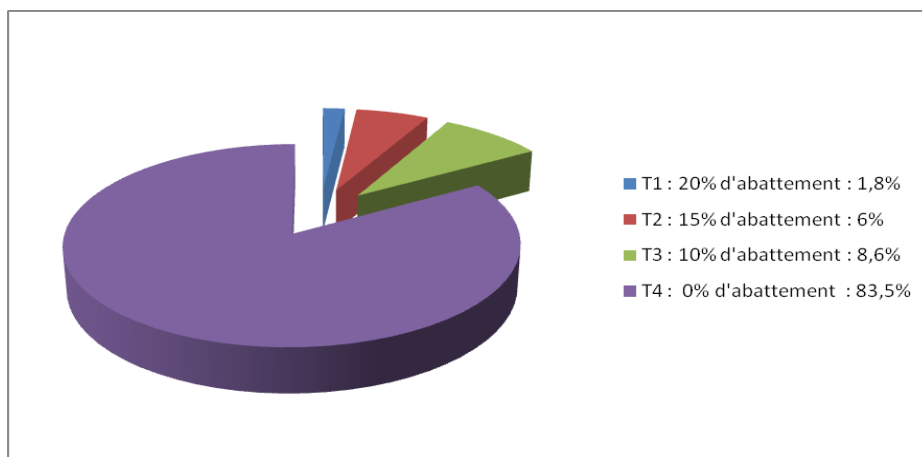


32% des usagers sont extérieurs à Plérin. Historiquement, l'EMMD, qui fut une école associative jusqu'en 2007, a toujours accueilli un pourcentage élevé de personnes extérieures. Ce chiffre reflète l'intérêt que les usagers portent à l'enseignement proposé ainsi qu'à des tarifs extérieurs attractifs.

Depuis septembre 2014, une convention a été signée entre Saint-Brieuc agglomération dans le cadre de l'accessibilité à une pratique musicale pour les enfants qui n'ont pas d'école de musique sur leur territoire. Cette convention prévoit une participation de SBA et de la commune d'origine de l'enfant au frais d'inscription à l'EMMD. Ce dispositif devrait développer le nombre d'usagers de l'école domiciliés dans l'agglomération.

En ce qui concerne la danse, les frais d'inscriptions sont identiques pour les élèves extérieurs à la ville et les plérinais, ce qui correspond aux préconisations du Conseil départemental.

Nombre de familles bénéficiant d'un abattement en fonction du quotient familial



La politique tarifaire de l'EMMD est conforme à celle pratiquée par les autres services de la ville. Une réflexion est en cours sur les distinctions de tarifs selon les usagers.

Les données concernant les activités pédagogiques

Les données des cinq tableaux suivants ont été calculées en fonction des effectifs moyens de l'EMMD pour les trois années scolaires : 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014.

Nombre d'heures de cours hebdomadaires

DANSE		MUSIQUE	
Cours	Nombre d'heures	Cours	Nombre d'heures
Cours éveil et initiation danse	5h15	Eveil et découverte instrumentale	2h30
Cours danse modern jazz	7h	Ensembles et chorale jeunes	7h
Cours danse classique	3h15	Cours formation musicale jeunes	14h30
Cours danse contemporaine	7h	Cours d'instruments jeunes	73h30
Cours danse adulte	2h15	Cours d'instruments adultes	12h30
		Cours formation musicale adultes	1h
		Ensembles adultes	8h
		Chorale personnes en situation de handicap	2h
TOTAL	24h45		112h30

En ce qui concerne la danse, le volume horaire hebdomadaire des cours consacrés aux adultes correspond à 9% du volume horaire total pour un effectif de 3,9% d'adultes dans les cours.

En ce qui concerne la musique, le volume horaire hebdomadaire des cours consacrés aux adultes correspond à 19% du volume horaire total pour un effectif de 18,8 % d'adultes dans les cours.

Répartition des effectifs de participations aux activités par âge et par type de pratique

DANSE			MUSIQUE		
Jeune public 5 – 7 ans Cours éveil et initiation danse	74	39,9%	Jeune public 5 – 9 ans Cours éveil et découverte instrumentale	35	33,5%
			8 – 10 ans Chorale enfants	10	
8 – 20 ans Cours de danse cycle I à cycle III	164		7 – 20 ans Cours d'instrument et formation musicale	155	
			Adultes Cours d'instruments et formation musicale	25	18,8%
Adultes Cours de danse	23	3,9%	Adultes Ensembles (harmonie, chorale, ateliers)	87	
			Personnes en situation de handicap chorales	23	3,9%
TOTAL	261	43,8%		335	56,2%

73.4 % des usagers de l'EMMD ont entre 5 et 20 ans.

Répartition des effectifs par cycle selon le type de pratique

Les cursus sont organisés par cycle.

Pour la musique, le changement de cycle est validé par une évaluation de fin de cycle. Les élèves qui souhaitent entrer en IIIème cycle poursuivent leur formation au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Brieuc.

Pour la danse, il n'y a pas d'évaluation formelle des élèves. Le tableau d'effectifs ci-dessous correspond donc à des tranches d'âge.

DANSE			MUSIQUE		
Classique	1 ^{er} cycle	81%	Formation musicale	1 ^{er} cycle	63%
	2 ^{ème} cycle	9.5%		2 ^{ème} cycle	37%
	3 ^{ème} cycle	9.5%	Formation instrumentale		1 ^{er} cycle
Contemporain	1 ^{er} cycle	39%		2 ^{ème} cycle	14%
	2 ^{ème} cycle	34%			
	3 ^{ème} cycle	27%			
Modern jazz	1 ^{er} cycle	46%			
	2 ^{ème} cycle	41%			
	3 ^{ème} cycle	13%			

En musique, le pourcentage d'élèves en deuxième cycle instrumental est peu élevé proportionnellement à celui de deuxième cycle formation musicale. Cela est dû au fait que l'évaluation de fin de cycle instrumentale au conservatoire de Saint-Brieuc ne concerne qu'une minorité d'élèves.

Pourcentage des effectifs par discipline instrumentale

Guitare	22,4%
Violon	15,6%
Piano	15,2%
Flûte Traversière	9,8%
Flûte à bec	6,8%
Percussions	6,6%
Violoncelle	6%
Saxophone	5,75%
Clarinette	4,7%
Trompette	3,9%
Chant	2,65%

10 disciplines instrumentales sont proposées, plus le chant. Le maintien de cette diversité d'instruments est une priorité pour développer les ensembles.

A l'exception des classes de flûtes, les instruments à vent ont des effectifs très bas, particulièrement la clarinette et la trompette.

Pourcentage des effectifs par discipline chorégraphique

Danse classique	25,2%
Danse contemporaine	33,5%
Danse modern-jazz	41,3%

Sur la base des missions du projet culturel et de celles de l'EMMD ainsi que de l'état des lieux ci-dessus, les chapitres à suivre vont traiter de l'organisation de l'école, de ses partenariats, des enjeux de l'enseignement, de ses moyens d'action et de son rayonnement.

//. L'école et ses partenariats

L'école

Budget

Le budget de l'EMMD (fonctionnement et ressources humaines) est de 300 000 euros, il correspond à 30,75% du budget du service culture, au sein de la Direction Vie associative, Culture et Sports (DVACS). Le budget du service culture représente 5,8% du budget de la ville. Les recettes de l'EMMD en 2014 représentaient près de 68% des recettes du service soit plus de 127 000 euros.

Personnel

Le personnel de l'EMMD fait partie de la DVACS.

L'administration de l'école est gérée par une secrétaire à temps plein et une coordinatrice à $\frac{3}{4}$ temps.

Les cours sont assurés par 22 assistants d'enseignement artistique. Le total des heures d'enseignement correspond à 7 équivalents temps plein.

Les types de contrats sont répartis comme suit :

- Assistants d'enseignement artistique titulaires : 26%
- Assistants d'enseignement artistique en CDI : 48%
- Assistants d'enseignement artistique en CDD : 26%

Les objectifs dans les années à venir sont :

- de résorber le pourcentage de CDD.
- d'accompagner les enseignants qui souhaitent passer les concours de la fonction publique.
- de développer autant que possible des postes avec un volume horaire hebdomadaire plus important afin de permettre une meilleure implication de l'équipe enseignante. Les pistes de développement des postes devront se faire en fonction des besoins : consolider certains instruments à cordes ou à vent, ainsi que les pratiques collectives.

Tant au niveau des formations que de l'évolution des postes d'enseignement, il serait pertinent que le levier d'action se fasse au niveau de l'agglomération et non plus au niveau des établissements.

Locaux

Le secrétariat, les cours d'instruments et les répétitions des ensembles musicaux ont lieu au manoir de la Belle Issue. Les cours de formation musicale sont réparties entre le manoir de la Belle Issue et l'école primaire Harel de la Noë. Les cours de danse sont proposés entre la salle de danse Harel de la Noë et la salle de gymnastique du Légué.

Locaux	Effectifs fréquentant les locaux
Manoir de Belle Issue	279 (dont 100 personnes venant 2 fois/semaine)
Salle de formation musicale Harel de la Noë	64
Salle de danse Harel de la Noë	240
Salle du Légué	23

L'enjeu majeur à venir pour l'EMMD sera de se doter de locaux qui pourront accueillir dans de bonnes conditions les 600 usagers qui fréquentent l'établissement chaque semaine ainsi que de se mettre en conformité avec l'accessibilité des bâtiments qui est en cours de réflexion dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée de la ville.

Ces locaux devront permettre :

- de réunir tous les enseignements sur un même lieu,
- de s'équiper d'un studio de répétition indépendant pour les élèves autonomes,
- de se doter d'un espace d'accueil et d'attente pour les familles, d'une salle des professeurs et de bureaux administratifs.

Matériel

L'EMMD dispose d'une bibliothèque de partitions de musique d'ensemble et d'un parc instrumental.

Les instruments sont utilisés durant les cours, mis à disposition des enseignants ou loués aux élèves débutants.

Instruments	Acquisition antérieure à 2010	Acquis depuis 2010
Claviers	5	2
Percussions	7	1
Bois	23	8
Cuivres	15	4
Cordes	6	2

Matériel	Acquisition antérieure à 2010	Acquis depuis 2010
Lecteurs audio et Vidéo	5	5
Ordinateurs	3	1
Amplis guitare et enceintes	4	2

Le projet d'accessibilité à la pratique instrumentale pour un public élargi nécessite que l'EMMD dispose d'un budget d'investissement pour développer le parc instrumental d'une part, et revoir la politique tarifaire de location des instruments d'autre part.

Outils de communication

Les outils de communication de l'EMMD sont ceux du service culturel de la ville.

Comme l'indique le projet culturel, pour porter l'action du service, une communication sobre et de qualité est mise en œuvre. L'ensemble du travail du service est identifié grâce à une chartre graphique unique et repérable afin de rendre lisible l'action de la commune sur le territoire.

La communication matérielle est largement accompagnée par les médias dématérialisés, répondant également à des préoccupations de développement durable.

L'EMMD dispose d'un flyer trimestriel et d'affiches présentant les manifestations et concerts. Des flyers spécifiques sont édités pour les manifestations les plus importantes. Des pages dédiées à l'école sont également consultables sur le site internet de la ville et une info lettre trimestrielle est envoyée aux adhérents.

Les partenariats

L'EMMD a de nombreux partenariats pédagogiques, musicaux et chorégraphiques sur le territoire.

Les associations

Itinéraire Bis : association conventionnée avec le Conseil départemental, elle assure le suivi des schémas départementaux pour l'enseignement de la musique, du théâtre et de la danse ainsi que des plans départementaux de formation pour ces trois disciplines.

MJC du Plateau et compagnie Contre Courant : partenaires pour les projets danse.

Les associations de Plérin (OPAC, AMDP,...) : projets dans le cadre de la programmation culturelle de la commune (concerts, expositions).

Les établissements éducatifs

Etablissements scolaires de Plérin, écoles de musique et de danse de l'agglomération ou du département : développement de projets artistiques communs et de rencontres pédagogiques.

Les établissements spécialisés

L'EMMD développe des projets avec les trois établissements spécialisés autour du handicap de la commune : le Centre Hélio Marin, Ker Spi et le foyer des Nouëlles, mais également avec l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Cela participe à l'objectif du projet culturel de rendre la culture accessible à tous.

Les partenaires institutionnels

Saint-Brieuc agglomération : notamment par le biais des interventions des dumistes.

Le Conseil départemental : l'EMMD répond aux critères mis en place par le département et à ce titre émerge aux schémas départementaux. Ce partenariat est formalisé par une convention d'objectifs triennale.

Les relations interservices

L'école travaille en lien étroit avec le centre culturel le Cap mais également avec les autres services de la ville : la direction enfance-jeunesse, notamment dans le cadre des activités éducatives non scolaires et le CCAS avec des interventions au sein de l'EHPAD.

III. Les enjeux de l'enseignement et son organisation

L'enseignement et ses enjeux

La mise en œuvre du projet d'établissement s'appuie sur les compétences de l'équipe enseignante.

Un plan de formation pluriannuel, en conformité avec les missions de l'école de musique et de danse, est proposé aux enseignants.

Le conseil pédagogique conduit la réflexion et la mise en œuvre des orientations du projet d'établissement, puis des projets pédagogiques musique et danse qui en découlent. Il est chargé de définir le cadre des études, les objectifs par cycle ainsi que l'évaluation. Il est composé du professeur coordonnateur et d'enseignants représentant les différentes activités de l'école : danse, pratiques collectives, pratiques individuelles, formation musicale.

L'enseignement est l'activité principale de l'école. Il a pour objectif de former des musiciens ou des danseurs en proposant des parcours adaptés à leur projet.

Les projets pédagogiques de musique et de danse proposent aux élèves une formation vers une pratique amateur (éventuellement professionnelle), dans un environnement artistique et culturel adapté. Ils contribuent à l'épanouissement de l'individu, à l'acquisition d'une culture artistique et au développement d'un esprit critique.

Le projet pédagogique musique tient compte de l'identité de chaque élève, tout en favorisant les pratiques collectives. Il a pour objectif de former des musiciens autonomes.

Les cursus d'enseignement sont imaginés et adaptés aux différents publics. Ils peuvent évoluer en fonction des publics rencontrés, mais également des recherches ou innovations pédagogiques de l'équipe enseignante qui travaille en concertation. Ces réflexions sont portées par le conseil pédagogique.

Au regard de l'état des lieux, du projet culturel et des orientations souhaitées en faveur de l'enfance jeunesse, les enjeux suivants sont identifiés :

- Le développement des parcours de découverte instrumentale en s'appuyant sur une politique volontariste de la ville auprès des scolaires par le biais des parcours d'activités proposés sur le temps péri-éducatif. Ceci contribue à développer une diversité instrumentale dans les ensembles.
- La formation du musicien par les pratiques collectives : devenus adultes, les musiciens qui continuent la pratique instrumentale sont ceux qui ont participé aux pratiques collectives dans leur cursus en école de musique. Par ailleurs, constat est fait que les élèves font des cursus très courts et qu'il est important de développer des projets musicaux attractifs qui suscitent l'intérêt des élèves, notamment les adolescents. Des actions vers le public adolescent pourront également être menées avec l'espace jeune.
Développer le jouer ensemble est un enjeu majeur, la mise en place d'évaluation de fin de cycle au sein de l'EMMD devra mettre en valeur les pratiques d'ensemble. Ces évaluations devront également contribuer à créer des passerelles entre la pratique instrumentale et les cours de formation musicale.
- La formation chorégraphique : mener une réflexion sur les objectifs et les contenus du cursus de danse, les projets de diffusions et les disciplines enseignées, au regard des moyens dont dispose l'EMMD. Développer les projets communs avec la musique.

L'organisation des enseignements et de la pratique musicale

Accueil jeunes publics

Une attention particulière est portée à l'accueil des jeunes élèves pour leur faire découvrir les différentes disciplines de l'école.

- Cours d'éveil

Eveil musique : découverte du monde sonore à travers des jeux vocaux, instrumentaux et corporels.

Eveil musique et danse : cours associant musique et danse pour une approche multi disciplinaire de la musicalité et de l'habileté corporelle.

Eveil danse : découverte de son corps, enrichissement de l'éventail de ses sensations et développement de sa compréhension du mouvement, de la relation aux autres.

- Cours d'initiation

En musique : initiation instrumentale ; les enfants vont aborder les notions musicales telles que les paramètres du son, rythme, chant. Cet apprentissage sera associé à la découverte des instruments enseignés dans l'école.

En danse : les enfants vont aborder les notions de la musicalité, d'habileté corporelle, la relation aux autres. Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de danse.

Enseignements spécifiques

- Formation instrumentale

Objectifs de la formation instrumentale :

- apprendre la technique instrumentale,
- pratiquer l'instrument dans des répertoires variés,
- apprendre à être autonome avec son instrument,
- bénéficier d'une pratique collective de la musique.

Cursus

L'école propose une formation instrumentale conforme au schéma d'orientation pédagogique. Les deux premiers cycles sont dispensés à l'EMMD, des évaluations de fin de cycle interne à l'établissement sont définies dans le projet pédagogique. Ces évaluations permettent de définir les parcours pédagogiques proposés aux élèves. Une réflexion va également être menée sur le cursus de formation musicale.

Par ailleurs, les examens instrumentaux de fin de cycle peuvent avoir lieu au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Brieuc avec qui une convention a été signée. Les élèves qui souhaitent entrer en troisième cycle poursuivent leur formation au C.R.D., seul établissement du département habilité à délivrer des diplômes de fin de IIIème cycle.

Organisation pédagogique

Elle s'articule autour de 3 axes :

1) Apprentissage instrumental

Essentiellement en cours individuel. Des ateliers, pour un apprentissage collectif, sont également proposés aux élèves qui débutent l'instrument à partir du collège.

2) Formation musicale

Une réflexion est en cours : raccourcir la durée du cursus de formation musicale de 8 ans à 6 ans, en proposant un cours hebdomadaire plus long, développer des liens avec les classes instrumentales et les pratiques collectives, s'ouvrir à de nouvelles esthétiques.

3) Pratiques collectives

Les élèves peuvent pratiquer dans des ensembles permanents (répétitions hebdomadaires), ou dans des ensembles qui fonctionnent par projet.

Les pratiques collectives par projet se développent de plus en plus : des ensembles musicaux sont créés en fonction des projets de diffusion qui sont envisagés. Ils sont portés par l'équipe enseignante qui peut s'appuyer sur la programmation culturelle de la ville, les partenariats avec d'autres écoles de musiques.

- Formation chorégraphique

Objectifs de la formation dans les trois disciplines (classique, contemporain et modern jazz):

- pratique d'esthétiques variées,
- culture chorégraphique (sorties-spectacles, conférences sur la danse...),
- création (sensibilisation des danseurs à leur potentiel artistique, atelier chorégraphique),
- expérience scénique (organisation de spectacles).
- accueil de professionnels du spectacle, chorégraphe, scénographe à l'occasion du tutorat pédagogique et artistique, ou de stages.

Cursus

L'EMMD a gardé un fonctionnement de type école de danse associative. Elle suit le schéma d'orientation pédagogique dans le contenu des cursus, mais le volume horaire des cours hebdomadaires et les locaux ne permettent pas de proposer un cursus complet aux élèves alors même que l'école propose l'enseignement de trois disciplines : classique, contemporain et modern jazz. Le projet de diffusion est orienté essentiellement vers un gala de danse annuel. Cette option influence le contenu des cours qui sont plus orientés vers la création chorégraphique que vers les apprentissages techniques. Il n'y a pas d'évaluation des élèves danseurs à l'EMMD. Une réflexion devra être menée sur les objectifs, les contenus du cursus et les disciplines enseignées.

Organisation pédagogique

La formation chorégraphique s'articule autour de deux périodes:

- les cours d'éveil et initiation,
- puis l'enseignement d'une des trois disciplines : danse classique, contemporaine ou modern-jazz.

Accueil des pratiques des musiciens autonomes

L'accompagnement des pratiques des adolescents ou adultes amateurs est proposé sous deux formes.

- Une pratique encadrée par les enseignants de l'EMMD

Les musiciens peuvent bénéficier de cours individuels ou de cours collectifs. Des ateliers peuvent être créés en fonction des besoins pour permettre à ces musiciens d'intégrer les ensembles et orchestres.

- Une pratique non encadrée

Des prêts de salle sont octroyés pour les répétitions de groupes amateurs, avec mise en place d'une convention. Des projets ponctuels peuvent être envisagés avec ces ensembles.

IV. Les autres moyens d'actions

Les rencontres pédagogiques et conférences

Pour compléter l'offre de formation des élèves, des rencontres pédagogiques sont organisées avec d'autres écoles de musique ou des partenaires (Itinéraires Bis par exemple).

Des rencontres sont également organisées avec les artistes associés à la programmation culturelle de la ville.

	Centre culturel le Cap	Autres partenaires
Année 11/12	- Rencontre pédagogique autour du Shakuhachi avec Véronique Piron	- Chorégraphie « trois générations » de Gallotta avec la Fédération Française de Danse (groupe adulte)
Année 12/13	- Conférence sur les différents modes musicaux par la compagnie Volte Quarte - Répétition public de la pièce West Side Story de Sylvie le Quéré, Compagnie Grégoire and Co	- Rencontre pédagogique avec le quatuor de Chartres (classe violon) - Rencontre pédagogique avec Sébastien le Marchand (classe guitare) - Chorégraphie de Bruno Coudec avec MJC Plateau, Babel Danse
Année 13/14	- L'iconographie musicale bretonne, conférence de R. Becker - Rencontre pédagogique avec Lydia Domancich autour de la création en lien avec l'image et l'imaginaire (classe piano) - Rencontre pédagogique avec Sylvie le Quéré, Compagnie Grégoire and Co autour de la pièce West Side Story	- Rencontre pédagogique avec le quatuor de Chartres (classe violon) - Chorégraphie « danses sacrées, rituelles et sensuelles » avec MJC Plateau, Babel Danse (15 participantes)
Année 14/15	Rencontre pédagogique avec Marthe Vassalo autour du chant traditionnel breton Stage danse aérienne avec association Ar Jaz	

Les actions de diffusion et le rayonnement de l'EMMD

Les projets sont orientés vers une diffusion pédagogique qui permet aux élèves d'enrichir leur pratique musicale ou chorégraphique en allant à la rencontre du public sur le territoire, en lien avec nos partenaires.

Les objectifs de ces manifestations sont :

- Permettre aux élèves de jouer, d'interpréter la musique ou la danse,
- Participer à l'éducation artistique des élèves,
- Participer à l'éducation artistique du public,
- Participer également à l'animation culturelle, musicale et chorégraphique de la commune.

- Les heures musicales « usagers »

En lien avec le projet pédagogique tout au long de l'année, des heures musicales présentent aux familles les travaux des élèves : heures musicales accompagnées au piano par un enseignant, heures musicales réunissant des élèves d'une ou plusieurs classes. Ces heures musicales ont lieu en interne (manoir) ou sont décentralisées (Cap, église, chapelles, EHPAD, rues ou places de la commune).

- Les heures musicales ou concerts avec un public « extérieur »

Ces prestations concernent :

- Les ensembles accueillant des adultes amateurs : l'Harmonie et la chorale Plena Voce.
- Les projets avec les élèves (heures musicales ou participations à des événements de la vie culturelle ou associative de Plérin (animations de Noël, Carnaval, inauguration de l'exposition ...)).

- La diffusion en danse

Actuellement un gala de danse est organisé une fois par an, où tous les élèves danseurs se produisent sur scène. Parallèlement à la réflexion sur les cursus danse, les projets de diffusion en lien avec la programmation culturelle de la ville sont à développer.

Le tableau ci-dessous indique pour les trois dernières années scolaires le nombre de prestations ainsi que le type et les effectifs du public ayant assisté aux prestations.

Année	PRESTATIONS	Nbre d'actions	Public « usagers »	Public « extérieurs »	TOTAL PUBLIC
11 12	Internes à l'EMMD	10	420		
	Décentralisées	11	680	350	
	Concerts/spectacles	18	700	2900	
	TOTAL	39	1800	3250	5089
12 13	Internes à l'EMMD	12	680		
	Décentralisées	7	700		
	Concerts/spectacles	13	1350	2030	
	TOTAL	32	2730	2030	4792
13 14	Internes à l'EMMD	13	400	80	
	Décentralisées	6	580	80	
	Concerts/spectacles	19	1280	2410	
	TOTAL	38	2260	2570	4868

Les interventions musicales en milieu scolaire et vers les publics spécifiques

Interventions scolaires

Ces interventions sont dispensées par des musiciens intervenants, rattachés à Saint-Brieuc Agglomération. Depuis janvier 2012, une convention est signée entre l'agglomération et la ville qui finance 50% d'un poste à mi-temps pour ces interventions.

En ce qui concerne les interventions scolaires, le musicien intervenant apporte ses compétences, tout en laissant la responsabilité pédagogique à l'enseignant. L'enfant peut ainsi découvrir la musique qui est un très bon vecteur de développement de la créativité et de socialisation.

Chaque année les sept écoles publiques et privées de Plérin bénéficient d'interventions scolaires dans 35 classes, plus de 700 élèves sont concernés par la quinzaine de projets différents qui sont élaborés en concertation avec les établissements. Ces interventions en milieu scolaire permettent aux enfants de se diriger, s'ils le souhaitent, vers un enseignement spécialisé de la musique.

Activités éducatives non scolaires

Suite à réforme des rythmes scolaires, la ville a mis en place des activités éducatives non scolaires en septembre 2014.

Deux après-midis par semaine dans chaque école, des activités sont organisées sous forme de cycles d'environ 7 semaines, soit 5 périodes par année scolaire. Pour chaque cycle, chaque enfant suit, pour l'un des jours de la semaine, un parcours éducatif (sportif, culturel, ...).

A partir de l'année scolaire 2015-2016, l'EMMD va intervenir dans ce dispositif et mettre en place des projets musicaux dans les parcours éducatifs.

Interventions vers des publics spécifiques

Des conventions entre la ville et les établissements spécialisés, accueillant des personnes en situation de handicap ou de dépendance (EHPAD), permettent à ces établissements de bénéficier d'interventions musicales. Les personnes peuvent également s'inscrire à titre individuel.

Deux types d'activités sont proposés :

- dans l'école : deux chœurs spécifiques accueillent les personnes en situation de handicap. La diffusion des projets de ces deux chœurs fait partie intégrante de la programmation musicale de l'EMMD, en lien avec le centre culturel du Cap.
- dans les établissements spécialisés : des interventions musicales sont proposées dans les établissements en fonction de leurs projets et leurs spécificités.